

Public concerné

Toute personne âgée de 16 ans minimum

Prérequis : Aucun

Délais d'accès à la formation : 21 jours

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Objectifs

La formation 1er secours canin et félin grand public a pour objectif d'enseigner aux apprenants comment prendre en charge et porter les premiers secours à son chien ou chat avant la consultation ou l'arrivée du vétérinaire.

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (journée) en présentiel

Participation : 10 stagiaires

Certificat : Attestation de compétences 1er secours canin et félin.

Actualisation :

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptées ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, valise pédagogique et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER

Evaluation : Formative

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 livret 1er secours canin et félin
- 1 attestation de fin de formation
- 1 diplôme (si validation)

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Loire Atlantique

12 rue Arago – BP 94303

44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

Tel 02.40.37.78.18

E-mail : secourisme@udsp44.fr

N° Habilitation INRS :

1022997/2016/SST/01/O/CN et 1022995/2016/SST/02/O/CN

N° agrément FNSPF : 1101 P 75

SIRET : 381 786 961 000 15 - Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire sous le numéro 52 44 04262 44

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Se protéger du suraccident.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte à la clinique vétérinaire.

LES HEMORRAGIES

Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés.

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'animal adulte, le chiot et le brachycéphale.

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration de l'animal
- Maintenir libres les voies aériennes de l'animal inconscient qui respire.

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge un animal de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce.

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES

- Conseiller fermement à un animal présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer l'animal dans une position d'attente adaptée.

LES MALAISES

- Intoxications, envenimations, coup de chaleur, dilation et torsion de l'estomac, convulsion, AVC.

Tarifs et Inscriptions

Tarif (documentation inclus) :

85 € (individuel) - 800€ (forfait groupe)

- Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp44.fr



Retrouvez notre actualité sur  @udsploireatlantique
et sur www.udsp44.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis44.fr